Centre de Recherches et d'Etudes Techniques du Tapis

RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU
N° 2020/214-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2007) + A1 (2013)

Notification par l'État Français auprès de la Commission Européenne sous le n° NB 2401
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de :	GERFLOR 50 cours de la République 69627 VILLEURBANNE Cedex FRANCE
Nom du produit :	ELEGANCE SD
Description :	Revêtement de sol résilient (Famille EN ISO 10581) (description détaillée au paragraphe 2)
Date d'émission :	30/12/2020

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages

S.A.R.L. C.R.E.T. au capital de 30 489,80 € - P.A. - n° 3 rue du Vert Bois - 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN
Tél. 03 20 69 06 80 - Fax 03 20 69 06 89 - E-mail : secretariat.uftm@orange.fr - Web : www.moquette-uftm.com
R.C. 74 B 10 - Siret : 887 090 058 00025 - APE 7120 B - N° T.V.A. : FR 11 887 090 058

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 : Septembre 2007 + A1 (2013).

2. Détails du produit classé

2.1. Norme produit

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Revêtement de sol homogène à base de polychlorure de vinyle (famille EN ISO 10581).

Essai en pose collée (colle acrylique BOSTIK MIPLAFIX 800 avec 300 g/m² de dépose) sur panneau de particules de bois non ignifugé classé C_{fl} –s1, de masse volumique (680 ± 50) kg/m³ et d'épaisseur (20 ± 2) mm.

Couche d'usage : PVC plastifié
Nature de l'envers : PVC plastifié
Masse surfacique totale nominale : 3100 g/m²
Épaisseur totale nominale : 2,4 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement

3.1. Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	GERFLOR 50 cours de la République 69627 VILLEURBANNE Cedex FRANCE	RL 2020/859	NF EN ISO 9239-1

3.2. Résultats d'essais

Classes de réaction au feu des revêtements de sol résilients, classés sans essais supplémentaires :

Méthode d'essai NF EN ISO 11925-2	Le revêtement « **ELEGANCE SD** » répond aux exigences du tableau 3 de la norme NF EN 14041 (2005) et il est classé E_{fl} sans essais supplémentaires (CWFT).

				Résultats
Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	ELEGANCE SD	3	Flux énergétique critique (kW/m²)	≥ 11
			Production de fumées (% X min)	133,9

4. Classement et domaine d'application

4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 : 2007 + A1 (2013)

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B_{fl}	-	s1

Classement : B_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose collée sur support panneau de particules de bois non ignifugé de classe C_{fl} – s1 et de masse volumique ≥ 510 kg/m³ et sur fibres-ciment $A2_{fl}$-s1ou $A1_{fl}$ de masse volumique ≥ 1350 kg/m³.

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 3100 g/m²
- Épaisseur totale nominale : 2,4 mm

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

"Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre de la Directive Produits de Construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure, ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai."

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK

Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME

Fin du rapport de classement